

# Je donne en confiance

## Les comptes 2022 de la paroisse



Chers amis,

Au moment des relances de fin d'année du Denier de l'Eglise, **il est opportun de vous présenter un aperçu des comptes de la paroisse pour l'exercice comptable 2022**, afin que vous puissiez aider la paroisse Sainte Marie des Nations de Bihorel-Hauts de Rouen dans sa vie et sa mission en toute confiance et transparence.

### 1 - Le Patrimoine de la paroisse

La paroisse Sainte Marie des Nations de Bihorel et des Hauts de Rouen est **propriétaire** :

- de l'église Saint Jean-Eudes de Rouen et du presbytère attenant, construits en 1926 et 1928. Ce dernier est le lieu de résidence du curé de la paroisse, et depuis janvier 2023 du vicaire paroissial également.
- du presbytère de l'église Ste Claire, où sont accueillies des familles dans le cadre de l'hébergement solidaire depuis l'automne 2015. Les charges immobilières sont prises en charge par l'association Migra'toit.
- de la salle paroissiale des Buissonnets qui en plus des activités pastorales de la paroisse, sert d'accueil temporaire pour des familles sans abri, et est régulièrement prêtée pour des fêtes familiales.

La paroisse Sainte Marie des Nations de Bihorel et des Hauts de Rouen est **affectataire** :

- des églises St François et Ste Claire de Rouen, propriétés de la mairie de Rouen, car construites avec les dommages de guerre,
- de l'église Notre Dame des Anges de Bihorel, construite en 1868, et propriété de la mairie de Bihorel.

De ce fait, les travaux d'entretien du gros œuvre sont à la charge des communes, mais certains travaux sont à la charge de la paroisse : mobilier liturgique, éclairage, charges d'utilisation en électricité, chauffage et eau...

### 2 - Les salaires et traitements de la paroisse

La paroisse emploie une **secrétaire paroissiale** à temps partiel et pourvoit au dédommagement des prestations de l'**organiste titulaire** de Notre Dame des Anges. Elle veille également au **traitement annuel des prêtres en mission sur la paroisse** (de l'ordre de 20 000 € pour un prêtre en activité et de 4 000 € pour un prêtre âgé dont l'essentiel du traitement est pris en charge par les caisses de retraite).

### 3 - La contribution à la vie du diocèse de Rouen et de l'Eglise universelle

La paroisse contribue à la vie du diocèse à hauteur de 35 % de ses recettes ordinaires (Denier de l'Eglise, quêtes dominicales, quêtes et casuels des

différentes célébrations, troncs et cierges et offrandes de messes), soit la somme de 57 048 €, calculée sur la moyenne des trois précédents exercices comptables.

Nous faisons également le choix d'**aider les paroisses du diocèse en difficulté**, à hauteur de la moitié d'un éventuel excédent comptable, soit pour l'année 2022 une somme de 16 000 €.

Enfin, **4 quêtes dominicales de solidarité**, dites impérees, contribuent à des projets de solidarité pour la vie du diocèse ou de l'Eglise universelle :

- Dimanche des Œuvres missionnaires pour 601 €,
- Vendredi Saint pour l'entretien des lieux saints pour 417 €,
- des Journées du Patrimoine pour les chantiers diocésains pour 680 €,
- 15 août pour les prêtres aînés pour 311 €.

#### **4 - Les ressources de la paroisse**

**La vie de la paroisse ne repose que sur les dons des fidèles :**

- lors des quêtes du dimanche et des célébrations,
- grâce aux casuels, c'est-à-dire aux offrandes données par les fidèles lors des demandes de baptêmes, de mariages ou de funérailles.
- grâce aux intentions de messes,
- grâce aux offrandes laissées dans les troncs pour les cierges,
- surtout grâce au Denier de l'Eglise qui a représenté plus de 56% des recettes de la paroisse. **Le montant de votre offrande au Denier de l'Eglise peut être déduit à hauteur de 66 % de votre impôt sur le revenu.** Si vous donnez 100 €, votre don ne vous coûte que 34 €.

#### **5 - L'actualité de 2023 de la paroisse :**

Depuis janvier 2023, sur ses fonds propres, la paroisse :

- **accueille un vicaire paroissial**, le Père Alexandre Coustham et veille à son traitement annuel, de l'ordre de 20 000 €,
- doit faire face à une **hausse des coûts d'électricité**, de l'ordre de 250 %,
- rénove intégralement **l'éclairage des églises St François et Ste Claire**, et des salles attenantes.
- **a isolé le plafond du sous-sol du presbytère** de St Jean-Eudes, pour une superficie de 70 m<sup>2</sup>.

Depuis Septembre 2023, elle accueille :

- 27 enfants pour l'éveil à la foi,
- 80 enfants au catéchisme,
- 75 collégiens et lycéens en équipes d'aumônerie.

Alors, un grand merci pour votre soutien pour la vie et la mission de la paroisse !

Père François-Xavier Henry  
Curé de la paroisse

<b>Recettes</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Denier de l'Eglise *	110303	123650
Quêtes des dimanches et fêtes *	31550	36486
Quêtes inhumations, baptêmes et mariages, *	12638	18400
Casuels (offrandes pour les baptêmes, mariages, inhumations) *	19834	26770
Troncs et cierges *	816	1968
Offrandes de messes *	4518	3133
Divers	17977	8571
Subvention diocésaine pour les travaux de la paroisse	0	0
<b>Total des recettes</b>	<b>197636</b>	<b>218978</b>

En 2022, l'augmentation du montant des quêtes est due essentiellement à l'introduction de la quête électronique lors des messes dominicales, et à la fin des restrictions liées au COVID.

### **Le Denier sur la paroisse en 2022**

Sur un territoire d'environ 23000 habitants :

- 380 donateurs, soit 13 de moins qu'en 2021.
- Don moyen : 327 euros, en hausse de près de 50 € par rapport à 2021.

### **En 2022, ont été célébrés sur la paroisse :**

- 76 baptêmes,
- 23 première communion,
- 13 professions de foi
- 13 confirmations
- 4 mariages,
- 102 inhumations.

<b>Dépenses</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Traitement des prêtres	24493	25258
Salaire des laïcs	13419	16085
Charges immobilières	33011	36250
Contribution à la vie du diocèse à hauteur de 35% des recettes ordinaires	53308	57048
Solidarité interparoissiale	14000	16000
Travaux réalisés	14454	18026
Fournitures administratives	8413	6183
Fournitures de culte	7245	6490
Activités pastorales	4801	9217
1% Miséricorde	350	150
Frais de déplacement	7978	9637
Amortissements et divers	2105	1698
<b>Total des dépenses</b>	<b>183577</b>	<b>202042</b>
<b>Résultat</b>	<b>14059</b>	<b>16936</b>

**En 2022, la paroisse veillait :**

- au traitement du Père Henry
- au complément de retraite du Père Girard,
- au salaire de Marie-Anne, secrétaire paroissiale,
- aux prestations de Florent, organiste titulaire de Notre Dame des Anges.

**En 2022, la paroisse a pu :**

- rénover les salles du presbytère de Bihorel, pour accueillir l'Institut Normand de Sciences Religieuses,
- refaire l'intégralité de l'éclairage de l'église St Jean-Eudes.
- faire quelques travaux pour accueillir le Père Coustham au presbytère de St Jean-Eudes (salle de bains, achat de mobilier...)